

La lettre de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes

La newsletter n'est pas lisible ?

Juin 2026

[Visualiser la dans votre navigateur.](#)

CANICULE : MOBILISATION DES KINÉSITHÉRAPEUTES Identifier et orienter vos patients les plus fragiles

Chères consœurs, chers confrères, mesdames, messieurs,

Les épisodes de fortes chaleurs que connaît actuellement notre pays mettent à rude épreuve les conditions d'exercice de nombreux kinésithérapeutes, qu'ils interviennent en cabinet, en établissement de santé ou au domicile des patients. Ils nécessitent également une vigilance accrue afin d'assurer la continuité des soins et de protéger les patients les plus fragiles, en particulier les personnes âgées, isolées ou atteintes de pathologies chroniques.

Si cet épisode est déjà engagé depuis plusieurs jours, sa durée et son intensification appellent à maintenir une vigilance particulière. Les informations communiquées par les autorités sanitaires laissent par ailleurs envisager que, malgré une amélioration attendue à court terme, d'autres épisodes de fortes chaleurs pourraient survenir au cours des prochaines semaines.

Conscients de votre engagement quotidien auprès de vos patients, nous avons souhaité réunir ci-dessous quelques rappels et recommandations. Pour beaucoup d'entre vous, ils relèvent de bonnes pratiques déjà bien connues, mais peuvent constituer un appui utile dans ce contexte exceptionnel.

Identifier et orienter les patients vulnérables

Une vigilance particulière devant être portée aux patients isolés ou en situation de fragilité, nous vous invitons à :

- repérer les situations d'isolement ou de vulnérabilité,
- inciter les patients concernés à s'inscrire sur le registre communal tenu par leur mairie,
- orienter, si nécessaire, vers les services municipaux afin de permettre une veille sanitaire et sociale en cas de canicule.

Favoriser le recours au télésoin

Le télésoin constitue une modalité pertinente pour assurer la continuité des prises en charge tout en limitant les déplacements lors de fortes chaleurs. Il permet notamment :

- de maintenir le suivi à distance par vidéotransmission,
- d'accompagner les patients fragiles ou à mobilité réduite,
- d'adapter l'organisation des soins lorsque les conditions climatiques rendent les déplacements difficiles.

Le recours au télésoin doit rester adapté à la situation clinique du patient et relève d'une décision partagée.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter notre [FAQ dédiée au télésoin](#).

Rappeler les bons gestes et les contacts utiles

En tant que kinésithérapeutes, nous participons à la sensibilisation des patients aux mesures de prévention : hydratation régulière, maintien au frais, limitation des efforts et surveillance des signes d'alerte.

En cas de besoin, vos patients peuvent contacter :

- Canicule info service : 0 800 06 66 66 (appel gratuit)
- Urgences : 15 (Samu), 18 (pompiers), 112 (UE)

Des outils de communication sont à votre disposition sur [le site du ministère chargé de la santé](#) (affiches, dépliants) ainsi que sur [le site de Santé publique France](#) (conseils pour adopter les bons réflexes) et peuvent être diffusés à vos patients si vous le jugez utile.

Vous pouvez trouver des informations utiles sur la canicule et ses effets pour les praticiens [en cliquant ici](#).

Nous vous remercions pour votre mobilisation et votre engagement au service des patients.

L'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes

